
INFORMATIONS SUR L'AVENIR DE L'IMMOBILIER DU SECTEUR DE LA FORÊT

Notre secteur de la Forêt, Crosne, Montgeron et Yerres, est riche de nombreuses bonnes volontés qui assurent des missions variées au service de la pastorale.

Ces missions ne peuvent s'exercer dans de bonnes conditions qu'avec des lieux de rencontre et de prière entretenus et adaptés à nos modes de vie et nos habitudes qui ont profondément changé depuis quelques années.

À la demande et avec l'aide du Diocèse d'Évry, nous avons élaboré un schéma directeur concernant l'ensemble de l'immobilier du secteur, pour s'assurer de l'adéquation avec nos besoins.

◆ **Lieux de vie des prêtres**

Le presbytère de Montgeron et celui de Yerres récemment rénové, accueillent chacun un de nos pasteurs. L'appartement contigu à la salle Notre-Dame de Montgeron sera rénové en 2024 pour y accueillir un troisième prêtre logé aujourd'hui au Carmel de Montgeron.

◆ **Églises**

Les églises communales **Saint-Jacques, Saint-Honest et Notre-Dame de Crosne**, ne sont pas concernées puisque, construites avant 1905, elles appartiennent aux communes.

Saint-Joseph et **Marie-Mère** sont des bâtiments construits après-guerre qui vont nécessiter dans

les dix ans des travaux de toiture et de remplacement des chaudières avec des énergies moins polluantes.

Notre-Dame de la Glacière est en bon état et ne nécessitera que quelques travaux de rafraîchissement intérieur.



La chapelle Saint-Jean à Yerres, appartenant à une copropriété,

ne peut faire juridiquement l'objet de rénovations financées par le Diocèse.

De plus, les travaux sont trop importants à réaliser : toiture, isolation, amiante au sol..., ce qui condamne l'édifice dans son état actuel. Malheureusement, nous ne pourrions pas conserver ce lieu de culte.

◆ Centres pastoraux

Notre secteur compte nombre de salles de réunions maintenant largement sous-utilisées.

La Providence à Crosne :

5 salles utilisées partiellement par le catéchisme, l'activité essentielle étant la location par la mairie pour des activités associatives de la ville.

Saint-Augustin à Montgeron

12 salles utilisées de manière marginale, dont une salle de 150 m². Des locations « mises à disposition » permettent d'alléger partiellement son financement.



La salle paroissiale Notre-Dame à Montgeron

Une salle vétuste très peu utilisée pour des activités pastorales, va être restaurée en 2024.

Le centre pastoral rue des Pins à Yerres

5 salles de réunions dont une de 138 m², très largement fréquentées par les mouvements de la paroisse.

Ce schéma directeur met en évidence la nécessité de se séparer du centre Saint-Augustin et du bâtiment Saint-Marcel attenant, qui sont un gouffre financier, plus de 20 000 € de fonctionnement par an, avec une utilisation inférieure à 3% des possibilités.

Une nouvelle organisation va s'imposer à tous pour répartir les réunions sur les 3 centres pastoraux restants. En cas d'insuffisance de salles, des locaux seraient recherchés dans

une zone centrale du secteur.

Cette évolution nécessaire impose la gestion de l'immobilier par les finances du secteur, alimentées par les paroisses.

Elles assumeront pour partie les travaux de rénovation avec l'appui de la Caisse d'Entraide du Diocèse et des souscriptions. La caisse du Diocèse (ADECE) interviendra conjointement avec les Chantiers du Cardinal pour les financements lourds, chaudières et toitures des églises, réfection de la salle et de l'appartement de la Glacière.

Vous l'avez tous constaté, nos églises accueillent moins de monde, le nombre de jeunes catéchisés et inscrits à l'aumônerie, diminue chaque année, les sacrements sont moins demandés, le nombre de donateurs au Denier de l'Église est en baisse constante.

Le coût d'entretien de nos bâtiments flambe, en particulier ceux qui sont bien souvent privés d'activité.

Savez-vous que 60 % de nos ressources sont utilisées pour entretenir l'immobilier ? Cela devient

déraisonnable !

Vous l'avez compris, nos recettes ne sont pas pérennes, vous êtes de moins en moins nombreux à les alimenter, nous devons consacrer utilement chaque don à entretenir et améliorer les lieux de vie et de prière, qui répondent à un réel besoin.

Les Conseils Paroissiaux aux Affaires Économiques (CPAE) de chaque paroisse ont été consultés ainsi que les **Équipes Animatrices**, qui ont unanimement validé les orientations.

Savez-vous que 60 % de nos ressources sont utilisées pour entretenir l'immobilier ?

Le Conseil de Secteur pour les Affaires Économiques (CSAE) a validé le projet en présence de l'Éco-

nome Diocésain le 13 juin dernier. Il est du devoir de ces instances, au nom de la communauté, de toujours rechercher l'adéquation entre les besoins mobiliers et immobiliers et ceux mis à disposition des paroisses.

Ces décisions importantes pour l'avenir nous obligent à raisonner dorénavant secteur. Par exemple, un enfant aujourd'hui catéchisé à Montgeron, sera peut-

être amené à suivre les rencontres à Crosne ou Yerres.

Sachons remercier ici le travail des bénévoles qui, dans l'ombre, s'assurent de l'entretien de nos bâtiments. Sans ce dévouement, nombre de nos lieux de vie seraient dans un état très dégradé.

Notre communauté sera informée régulièrement des avancées de ce projet.

Ce schéma directeur immobilier s'appuiera sur un projet pastoral de secteur que nous aurons à concevoir ensemble durant cette année pastorale.

Fraternellement,

Jean-Pierre CASALTA, économiste Diocésain
P. John MAC LELLAN, responsable du secteur
Bruno COUILLARD, économiste du secteur
novembre 2023

